

La Ville veut contribuer au bonheur des Niçois

La nouvelle délégation de Jean-Michel Galy a été dévoilée, hier, assortie d'un programme

Au micro, il s'enflamme. Parle de bonheur. D'attitude positive. Il le répète. Le martèle. Hier matin, Jean-Michel Galy, l'adjoint au maire a présenté sa nouvelle mission au Centre universitaire méditerranéen (Cum). Annoncée en mars, la délégation « Mieux vivre dans sa vie et sa ville » a (enfin) été dévoilée.

À l'époque, la municipalité parlait de « créer un laboratoire où pourront être pensées, observées, expérimentées et déployées, en lien avec les acteurs économiques, culturels, sociaux, les conditions d'un mieux-vivre dans la ville pour l'ensemble de la population. » Hier, l'élu, qui défendait ses nouvelles prérogatives avait le sourire jusqu'aux oreilles.

Une attitude qui tranchait avec son incompréhension en février, à la suite d'un conseil municipal houleux (*lire ci-contre*). Devant une assistance conquise, on a débattu sur le bonheur. « Il existe quatre composantes pour être heureux : éprouver de la joie, avoir du sens dans sa vie (un engagement), avoir un fort relationnel et connaître l'art de

la conversation. »

Le maire qui chante

C'était l'une des recettes du jour, présentée par Jean-Christophe Barralis, président de l'Association française et francophone de psychologie positive. Et, hier, il était bien question de positiver ! Sur le grand écran du Cum : de belles photos de la Nice, un film *punchy* sur la chanson ultra-positive *Happy* de Pharrell Williams. Le public prend la parole, le micro circule. Chacun raconte sa bonne histoire. Comme cette dame, qui explique qu'elle a offert des jouets pour Noël à une petite fille, parce que sa grand-mère n'avait pas les moyens. Une euphorie communicative qui a conquis le maire. Au micro, Christian Estrosi chante même, reprenant les paroles de *La Mélodie du bonheur*.



Hier au Cum, Jean-Michel Galy a notamment annoncé la déclinaison à Nice d'une Journée mondiale du bonheur, le 20 mars.

(Photo S. L.)

L'occasion, aussi, d'annoncer les grandes lignes du pro-

gramme. Le temps fort : le 20 mars, avec la « Journée mondiale du bonheur et du bien-être », proclamée par l'assemblée générale de l'Organisation des nations unies. En décembre, place à un festival du rire. En février, un événement fédérateur des Niçois de toutes les générations autour du carnaval. Les 30 juin et 1^{er} juillet, un festival de country au centre hippique de Nice. Enfin, en 2019, une grande manifestation interrégions sur le thème du bonheur sera organisée.

SAHRA LAURENT
slaurent@nicematin.fr

L'adjoint reprend du service

Alors adjoint au maire délégué aux Seniors, Jean-Michel Galy devait présenter en conseil municipal un projet de voyages, en partenariat avec l'Agence nationale des chèques vacances. Au moment de prendre la parole, il avait indiqué : « Je suis embarrassé car je ne suis pas d'accord avec mon propre rapport », remettant en question la légalité du dispositif proposé par l'administra-

tion municipale. Des mots qui lui ont coûté cher. « Nous ne pouvons accepter la mise en cause publique du travail de qualité fourni par l'administration municipale », avait estimé la municipalité, qui lui avait confisqué sa délégation. Une excommunication qui n'avait pas duré longtemps puisque la nouvelle mission « Mieux-vivre dans la ville » était sortie du chapeau en mars.

Savoir +

Envie d'être un « ambassadeur du bonheur » à Nice ? Vous pouvez contacter la délégation du Mieux-vivre sa vie et sa ville au 7, rue Alexandre-Mari. 04.97.13.26.09.